

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

Adoption du CR de la séance du 04/12/2025 : Le Maire rappelle les points abordés lors de la dernière séance. Un point est fait sur les problèmes de voirie et de dangerosité de certains endroits. Pas d'autres remarques sur le compte-rendu qui est adopté à l'unanimité.

Renouvellement d'un emploi non permanent de Conseiller Numérique : le Maire rappelle la grande utilité de ce poste notamment auprès des personnes âgées ainsi que la qualité et le sérieux de l'agent sur ce poste ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de renouveler cet emploi et donc ce contrat pour une durée de 2 ans à compter du 21 mars 2026.

Motions de soutien : le Maire donne lecture de la réponse du Maire de Montignac à Mme la Préfète suite à la lettre ouverte de M. le Premier Ministre aux agriculteurs puis d'un communiqué de presse de l'Association des Maires Ruraux de France en soutien aux agriculteurs ; le Maire propose de soutenir officiellement les agriculteurs en adoptant une motion reprenant le texte de ce communiqué de presse. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette motion.

Le Maire fait également part de l'appel d'un collectif « Sans Trains de Nouvelle Aquitaine et du Massif Central » pour la sauvegarde des lignes de trains de la Région, notamment la ligne POLT : plus de train de nuit avec arrêt à Souillac, annulation des trains au dernier moment... le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion de soutien à ce collectif.

Dossiers en cours :

- Retour sur les Vœux à la population du Samedi 10 janvier 2026.
- Rendez-vous de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de Sarlat avec le Maire et Fabienne Jardel : le risque de fermeture d'une classe à la rentrée 2026 n'est malheureusement pas écarté ; la réponse sera connue fin février ; la remplaçante de la classe de maternelle a été envoyée sur une autre école pendant plusieurs jours de suite et les enfants ont été regroupés avec une seule enseignante et les 2 ATSEM, ce qui a été très compliqué à gérer.

Questions diverses :

- le Maire fait part de la proposition touristique de la société Périgord Access pour la mise en place de QR codes d'information en français et en anglais sur 11 monuments à Carsac et Aillac ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer le devis correspondant.
- Fabienne Jardel fait part de la consultation des entreprises ATSE Bordes, Bouscasse et Technic Froid pour l'installation d'une climatisation réversible dans une classe de l'école maternelle ; la proposition la mieux-disante au vu de la puissance du matériel proposé est celle de l'entreprise Bouscasse ; le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'offre et autorise le Maire à signer le devis correspondant.
- le Maire fait part du bilan 2025 de l'aire de Camping-Car : 3 291 nuits, chiffre d'affaires de 42 633 € (en baisse / à 2024), taux de remplissage moyen de 28,2 %, durée moyenne du séjour 1,4 jour et avis clients 4,4/5. Les points positifs : bon emplacement près des commerces et calme, cadre naturel agréable et qualité des équipements ; les points négatifs : absence de poubelles, emplacements étroits, connectivité limitée.

Prochain CM le jeudi 26 février 2026 à 18h30 pour la dernière séance de la mandature.

La séance est levée à 20h00.